



RÉUNION DU BUREAU REGIONAL DU 9 DECEMBRE 2024

PROCES-VERBAL N° 5

Le bureau est réuni le 9 décembre 2024 à 18h00, au siège de la ligue Ile-de-France de basket-ball.

MEMBRES DU BUREAU		Présent	Absent
ASSET Astrid	Secrétaire générale	x	
ASSET Laurent	Pôle sportif	x	
DEVILLARD Chantal	Trésorière	x	
DUDIT Thierry	Président de la ligue IDF		x
SOUDANI Djamel	Pôle citoyenneté et développement	x	
TOURNAY Pascale	Institut régional de formation du basket-ball	x	

INVITES		Présent	Absent
BALESTRIERE Laure	Trésorière adjointe	x	
BALLARINI Ivano	Directeur technique régional	x	
ROLLEE Stéphane	Directeur territorial	x	

Informations fédérales (Christian AUGER)

- Michel RAT a été intronisé aux Gloires du Sport, une distinction que la ligue tient à saluer et à féliciter.
- Dernière ligne droite avant l'assemblée générale élective : il faudra rayer deux femmes et six hommes sur la liste.
- Le 1^{er} webinaire emploi du 20 novembre a réuni 150 participants. Le prochain est prévu le 18 décembre 2024.
- Un séminaire a eu lieu avec les ligues déjà engagées ou en passe de l'être dans le CFA fédéral, représentant 10 ligues sur 12. Ce fut un moment riche en échanges entre les ligues et avec la FFBB, avec des avancées très positives.
- Dernier bureau fédéral de la mandature marqué par des instants forts en émotion et un large tour de table.
- Côté CROS, l'assemblée générale élective de l'association des pôles s'est tenue avec Michel LAURENT (président du CD95 de handball) qui prend la présidence. Les subventions vont progressivement diminuer jusqu'à disparaître complètement.
- Réunion prévue avec la DRAJES le 5 décembre 2024.
- Une soirée conviviale des ligues et comités se tiendra le 19 décembre 2024 au CROS.

Le président étant absent, Laurent ASSET, premier vice-président, ouvre la séance.

I. Pôle sportif

1. Proposition ETR : une équipe par club en championnat régional jeune

Si un club engage une équipe jeune en championnat de France, il est autorisé à inscrire une équipe en championnat régional. En revanche, si une équipe jeune évolue en championnat régional, aucune autre équipe du club ne pourra être engagée en championnat régional 2.

Décision du bureau : une réunion aura lieu en janvier avec les commissions sportives et les conseillers techniques des comités.

2. Attribution des finales régionales jeune

Les finales régionales jeunes seront organisées en fin de saison. Un appel à candidatures a été envoyé aux clubs pour savoir s'ils souhaitent les accueillir. À ce jour, seule une réponse de Cergy a été reçue.

Décision du bureau : validation de la candidature de Cergy.

3. Point financier

Depuis le début de la saison, trois clubs ont mis en place un échéancier pour le règlement de leurs dettes. Cependant, aucun des clubs n'a encore effectué aucun paiement.

Décision du bureau : une lettre signée par Thierry DUDIT sera adressée à chaque club avec l'historique des différents échanges.

4. Statut du technicien

Les membres du bureau souhaitent consulter l'intégralité des textes afin d'analyser les modifications apportées.

Décision du bureau : le point est reporté au prochain bureau, Laurent MIGNOT participera en visio à ce point.

II. Pôle citoyenneté et développement

5. Bilan financier du Spring camp et Summer camp

Le bilan financier fait état d'un déficit, hors subventions.

Pour cette année, 54 jeunes sont préinscrits au Spring Camp, alors qu'il n'y a que 45 places.

Décision du bureau : le budget pour le Summer camp sera établi de manière plus prudente afin de ne plus être déficitaire.

III. Pôle performance

6. Aide aux polistes suite

Plusieurs rejets de paiements ont été constatés, notamment pour une famille qui n'avait pas initialement fait de demande d'aide.

Concernant l'aide aux polistes, le CD92 pourra apporter un soutien financier sur présentation d'une facture. Des recherches seront menées auprès de différentes fondations afin d'identifier des sources de financement supplémentaires pour accompagner les familles en difficulté.

Décision du bureau : validation de l'aide à la famille qui en a fait la demande.

7. Association des pôles

L'assemblée générale a eu lieu.

Sur le volet financier, le dernier appel de fonds passe de 2 200 € à 6 000 € par mois. Une réunion est prévue en janvier pour discuter de la perte des subventions.

Décision du bureau : il faut appeler l'association des pôles pour comprendre la clé de répartition et le mode de calcul. Une présentation détaillée sera ensuite faite lors du prochain bureau.

8. Désignation chef de délégation pour la tournée à l'étranger

Le coût total pour cette année est en augmentation, s'élevant à 22 700 € contre 20 000 € l'an dernier. Une réflexion devra être menée quant au maintien ou non de ces voyages pour les années à venir.

Le chef de délégation sera présent. Isabelle FIJALKOWSKI a été proposée pour assurer ce rôle.

Décision du bureau : validation de la tournée à l'étranger en Serbie.

IV. Pôle événementiel

9. Parrainage des pôles

La soirée aura lieu le 8 janvier au Pathé d'Ivry avec une privatisation d'espace.

Un groupe de travail a été constitué avec Astrid ASSET, Pascale TOURNAY, Laure BALESTRIERE, Yves TEKPLI, Loïc CALVEZ et Stéphane ROLLEE.

L'estimation du nombre de participants est d'environ 140 personnes.

10. Tournoi de Noël

La plaquette contenant le règlement sera envoyée aux équipes étrangères dans les prochains jours. Parallèlement, une vidéo teaser est en cours de réalisation et de montage. Le programme sera également transmis très prochainement.

Concernant l'encadrement, 24 OTM seront mobilisés le samedi et 24 OTM le dimanche, accompagnés de 8 à 10 formateurs.

Il est nécessaire de prévoir un cadeau de remerciement pour la ville de Franconville.

V. Questions

Stéphane ROLLEE : une demande concernant le port du voile lors d'une formation a été formulée. La position de la ligue devra être définie sur ce point qui sera inscrit à l'ordre du jour du prochain bureau.

Djamel SOUDANI souhaite recevoir le planning du CIC U14 et demande à Chantal DEVILLARD d'envoyer les tableaux détaillant les budgets.

Pascale TOURNAY interroge sur l'existence d'éventuelles factures supplémentaires du CREPS pour le pôle masculin.

Ivano BALLARINI remercie les présidents des comités ayant mis à disposition certaines personnes pour le DETB. Cette année, le taux de réussite a atteint 50 %, une première. Il rappelle que lorsqu'un candidat échoue deux fois, il doit reprendre l'intégralité de la formation. Sur les 40 redoublants, seulement 17 se sont réinscrits.

L'ETR s'est tenu ce matin avec la participation de Marie HOUEL qui est intervenue sur la féminisation des cadres.

Chantal DEVILLARD revient sur le dossier Decathlon, mettant en lumière un problème de double facturation. Elle souligne l'importance d'obtenir les devis en amont et de mettre en place un processus permettant aux responsables de pôles de vérifier systématiquement les factures.

La prochaine réunion est programmée le 6 janvier 2025 à 18h00.

Le vice-président clôture la réunion du comité directeur à 21h16.

1^{er} vice Président LIFBB
Laurent ASSET

Secrétaire générale
Astrid ASSET